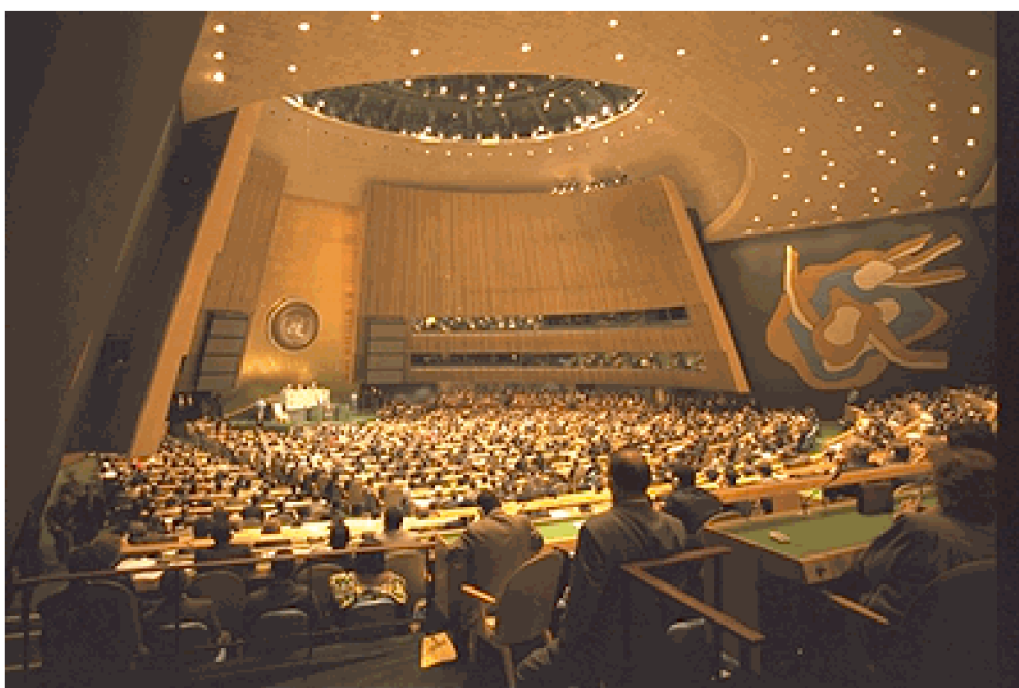


Le système de protection des **droits de l'homme** de l'Organisation des Nations Unies

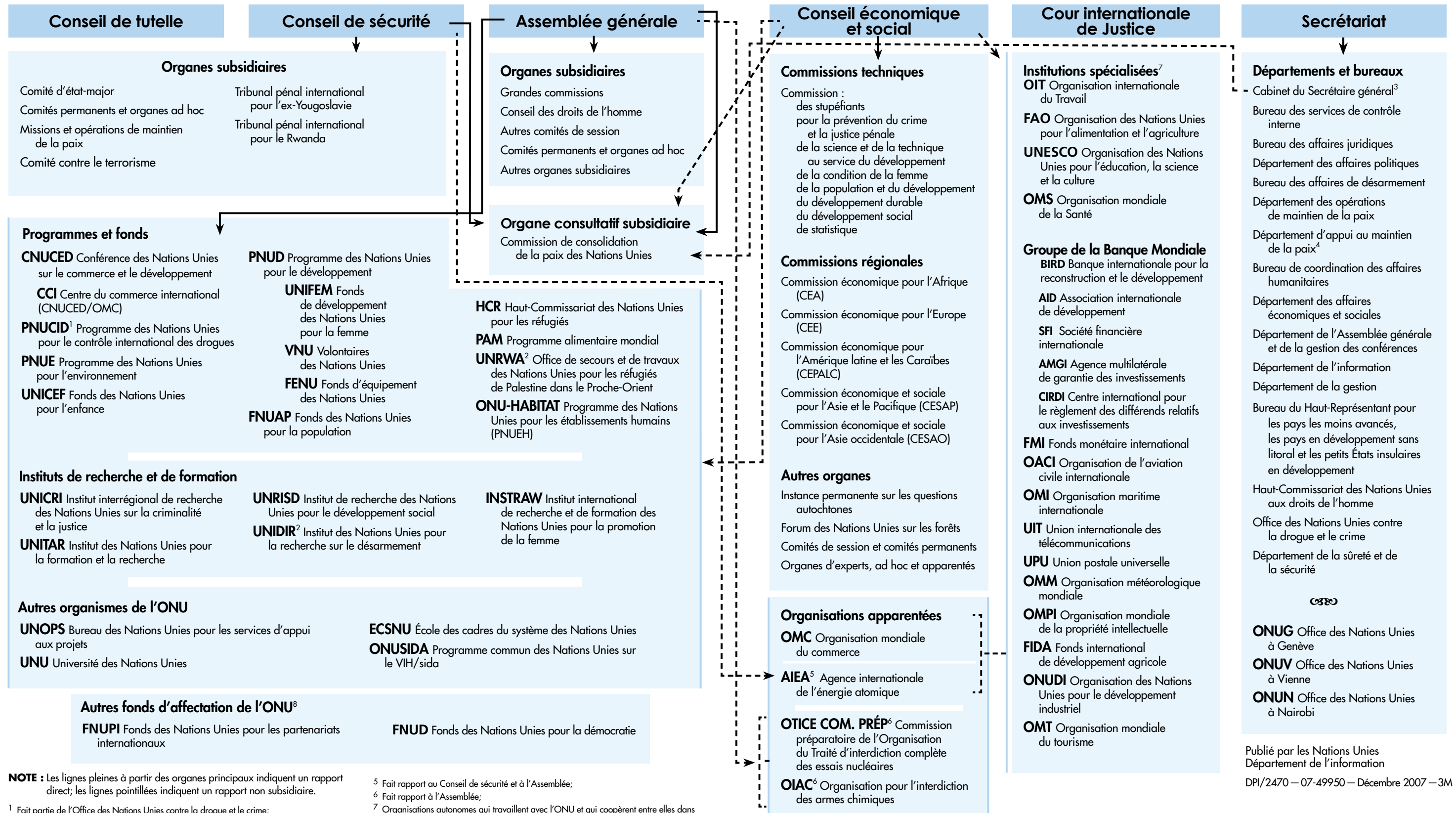


Education aux droits de l'homme / Réalisation



Le système des Nations Unies

Organes principaux



NOTE : Les lignes pleines à partir des organes principaux indiquent un rapport direct; les lignes pointillées indiquent un rapport non subsidiaire.

¹ Fait partie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;

² Fait uniquement rapport à l'Assemblée générale;

³ Le Bureau de la déontologie, le Bureau de l'Ombudsman de l'ONU et le Directeur général de l'informatique font rapport directement au Secrétaire général;

⁴ Par exception, le Secrétaire général adjoint d'appui au maintien de la paix se rapporte directement au Secrétaire général adjoint des opérations de maintien de la paix;

⁵ Fait rapport au Conseil de sécurité et à l'Assemblée;

⁶ Fait rapport à l'Assemblée;

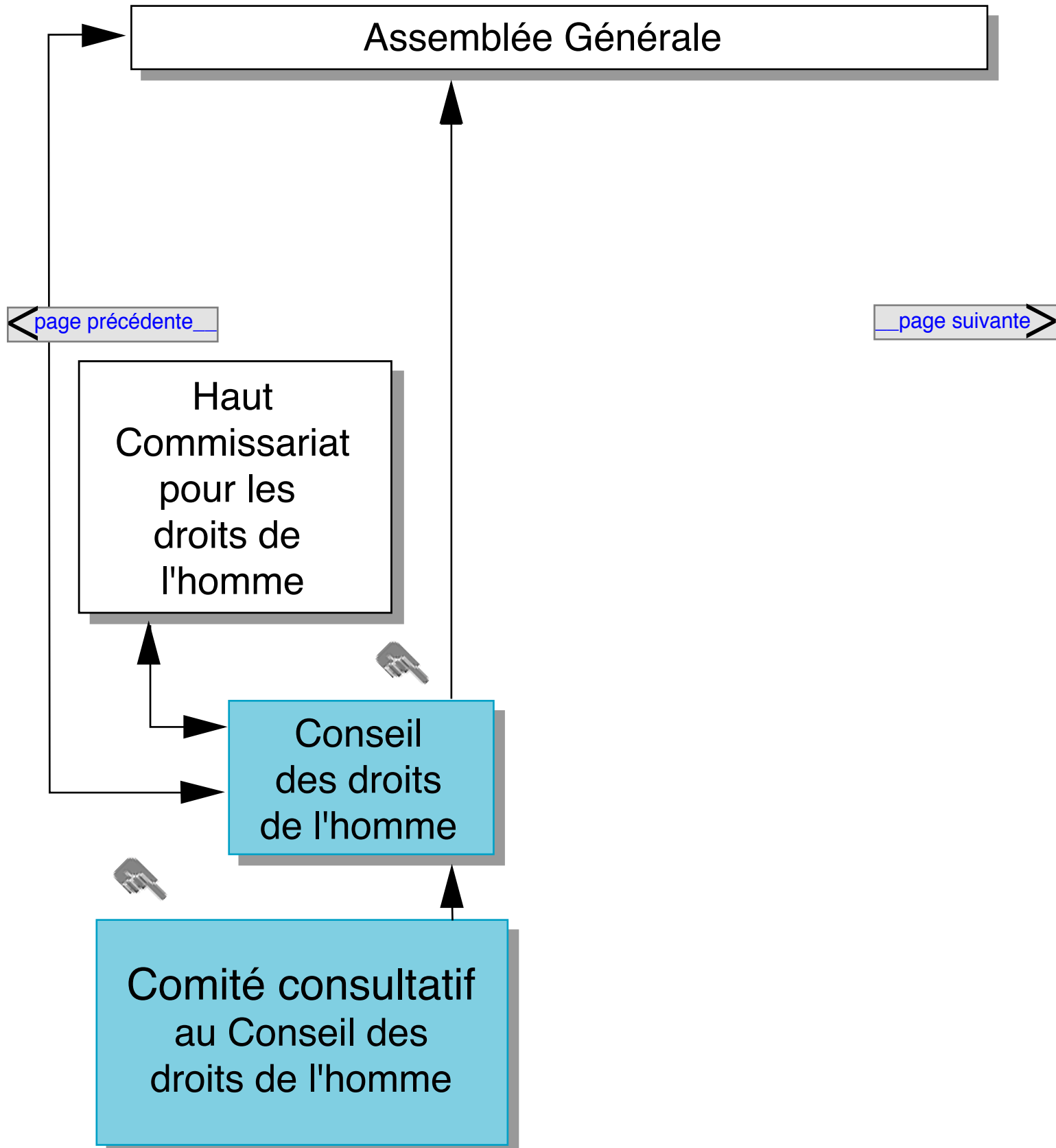
⁷ Organisations autonomes qui travaillent avec l'ONU et qui coopèrent entre elles dans le cadre du Conseil économique et social au niveau intergouvernemental et du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination au niveau intersecrétariat;

⁸ Le FNUPI est un fonds d'affectation spéciale autonome qui opère sous la direction du Vice-Secrétaire général de l'ONU. Le Conseil consultatif du FNUD recommande des propositions de financement de projets au Secrétaire général pour approbation.

LE SYSTÈME DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS

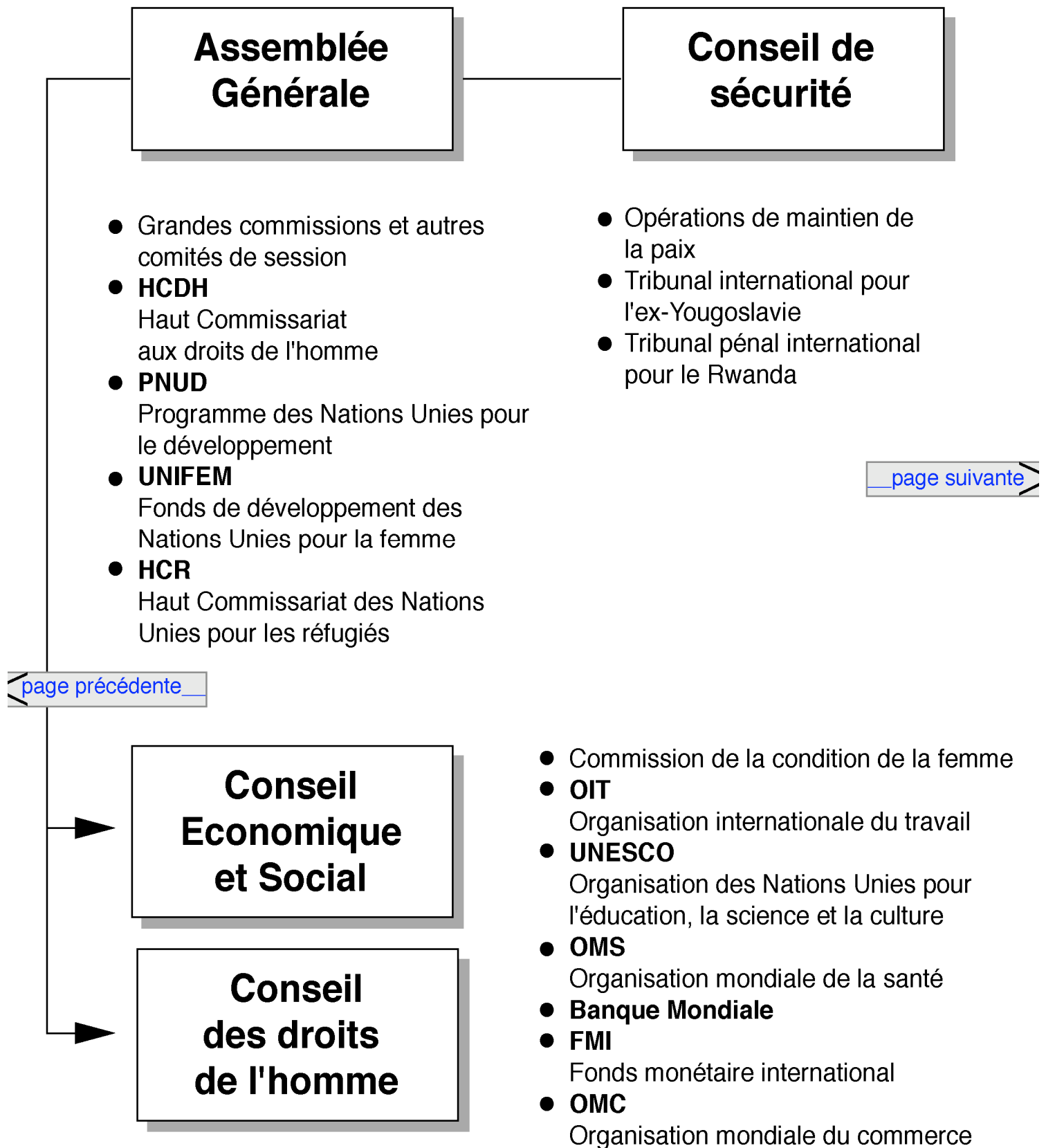
L'organisation des Nations Unies

Organes principaux



L'organisation des Nations Unies

Organes principaux



LE SYSTÈME DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS

Les Nations Unies et les droits de l'homme

Fonctionnement

Conseil

des droits de l'homme

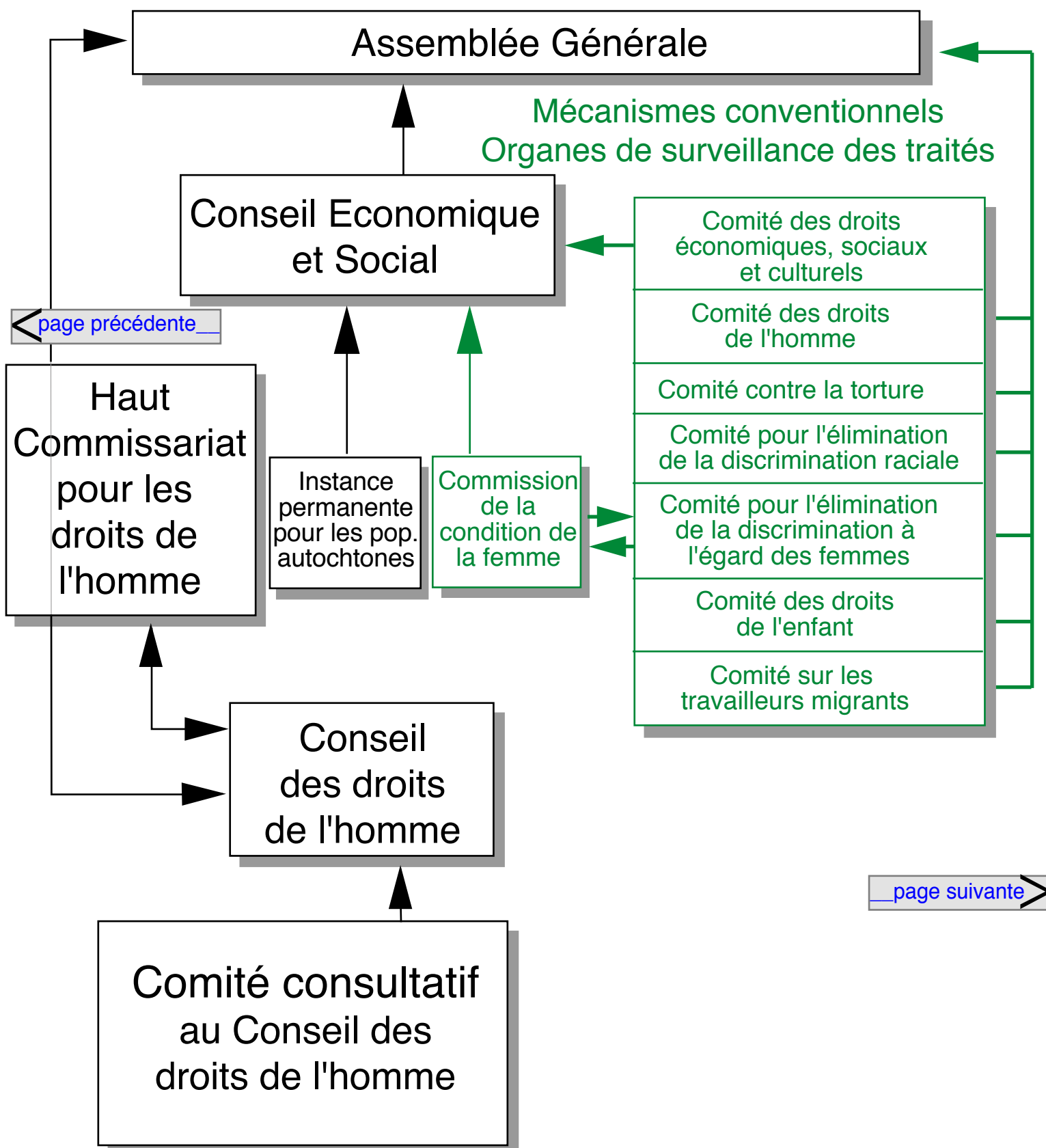
 [page précédente](#)

LE SYSTÈME DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS

Les Nations Unies et les droits de l'homme

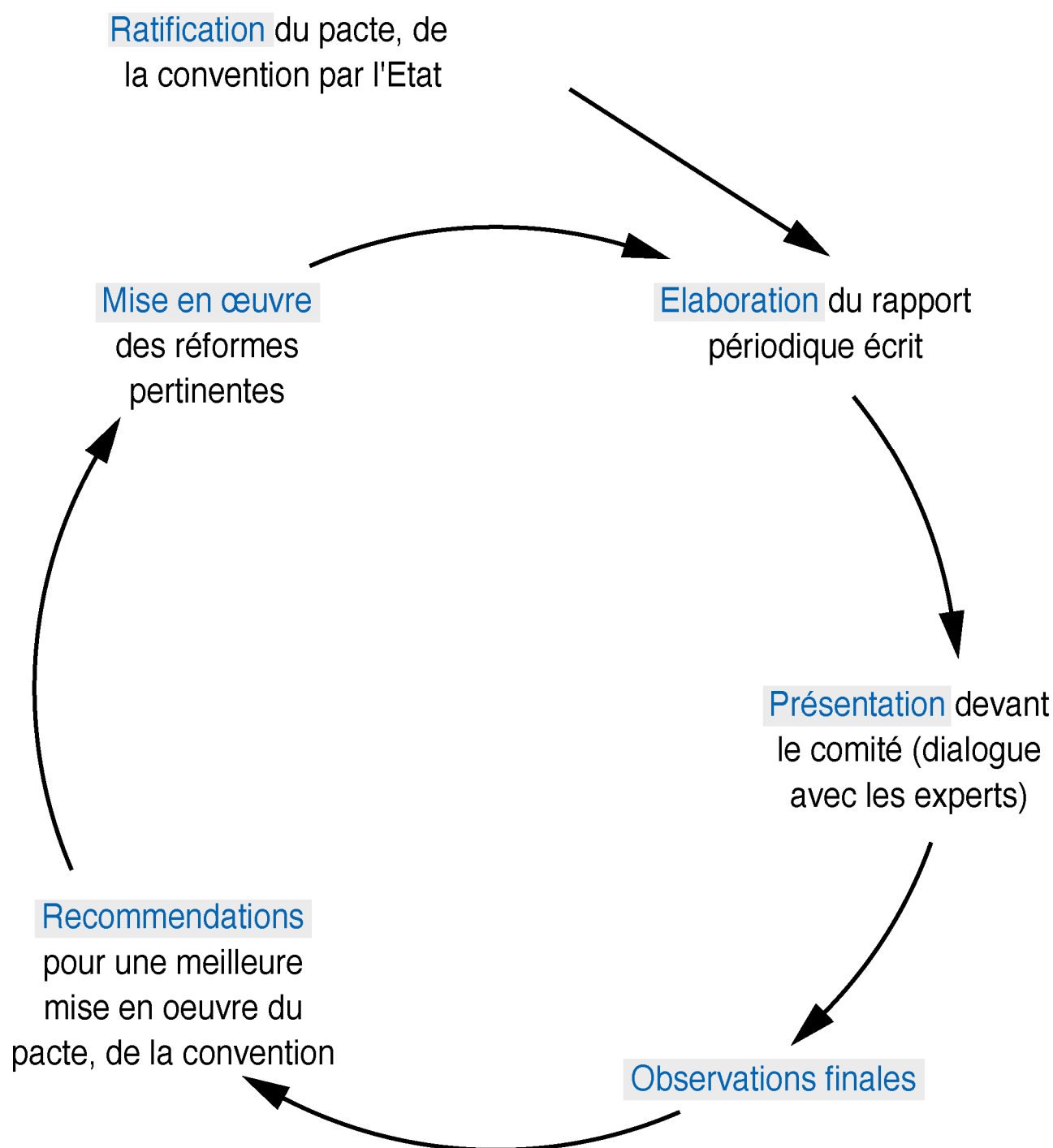
Les Comités

Mécanismes conventionnels 1



[page précédente](#)

[page suivante](#)



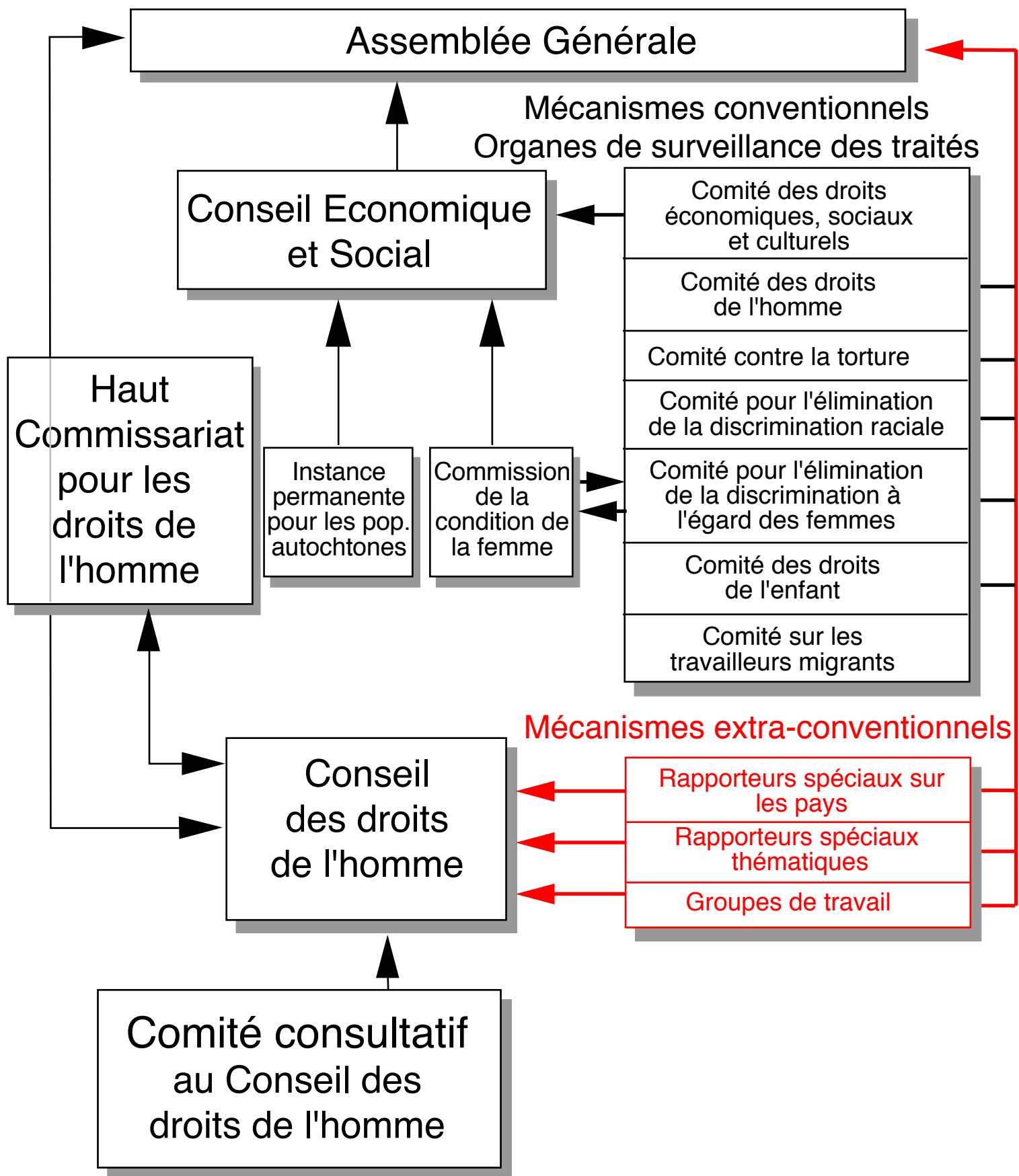
LE SYSTÈME DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS

Les Nations Unies et les droits de l'homme

Mécanismes extra-conventionnels

[< page précédente](#)

[_ page suivante >](#)



Assemblée Générale

Mécanismes conventionnels
Organes de surveillance des traités

Conseil Economique
et Social

Haut
Commissariat
pour les
droits de
l'homme

Instance
permanente
pour les pop.
autochtones

Commission
de la
condition de
la femme

- Comité des droits économiques, sociaux et culturels
- Comité des droits de l'homme
- Comité contre la torture
- Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
- Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
- Comité des droits de l'enfant
- Comité sur les travailleurs migrants

Conseil
des droits
de l'homme

Mécanismes extra-conventionnels

- Rapporteurs spéciaux sur les pays
- Rapporteurs spéciaux thématiques
- Groupes de travail

Comité consultatif
au Conseil des
droits de l'homme

Groupes de travail

Procédure 1503

LE SYSTÈME DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS

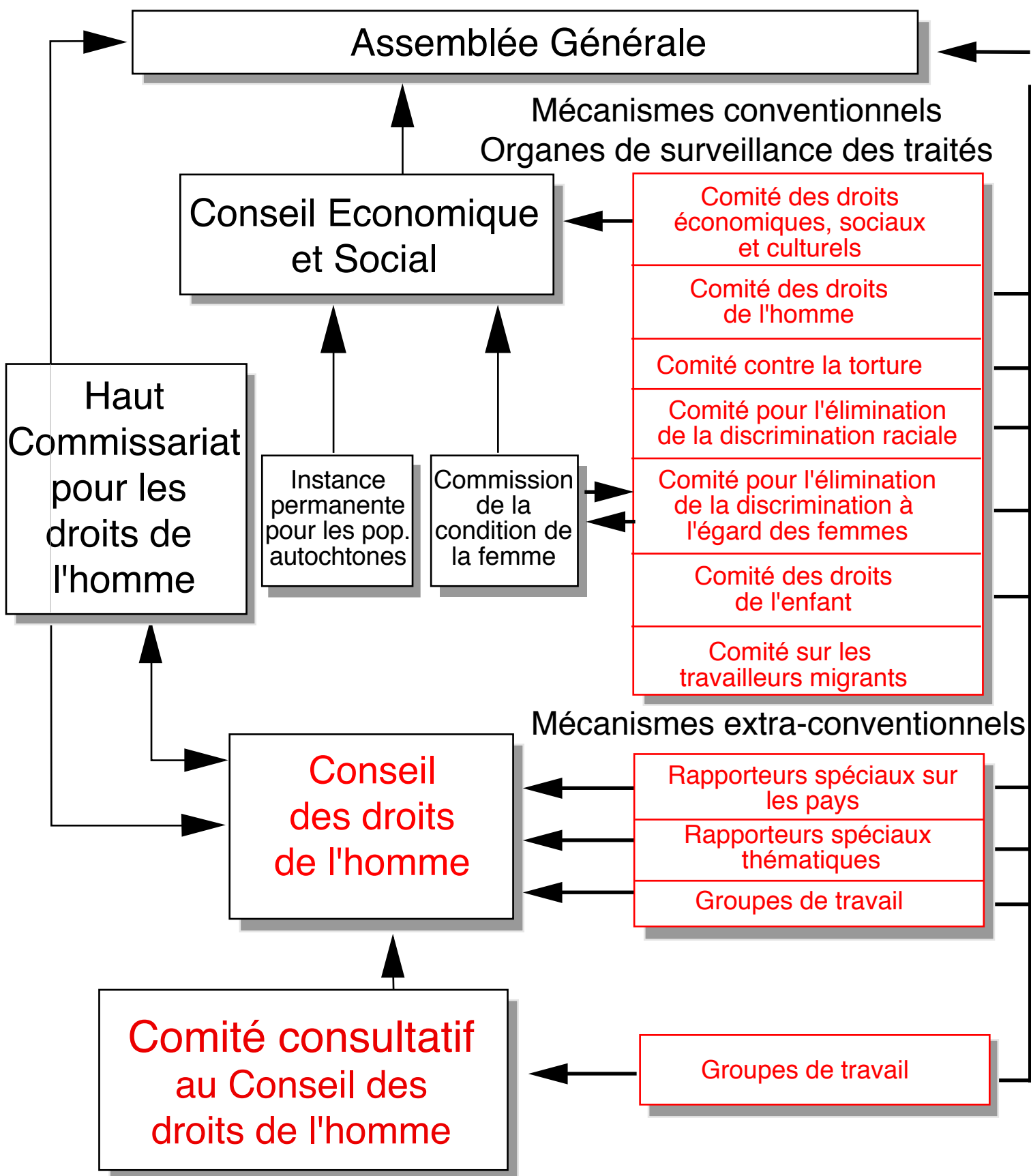
Les Nations Unies et les droits de l'homme

Où intervenir?

Interventions des O.N.G.

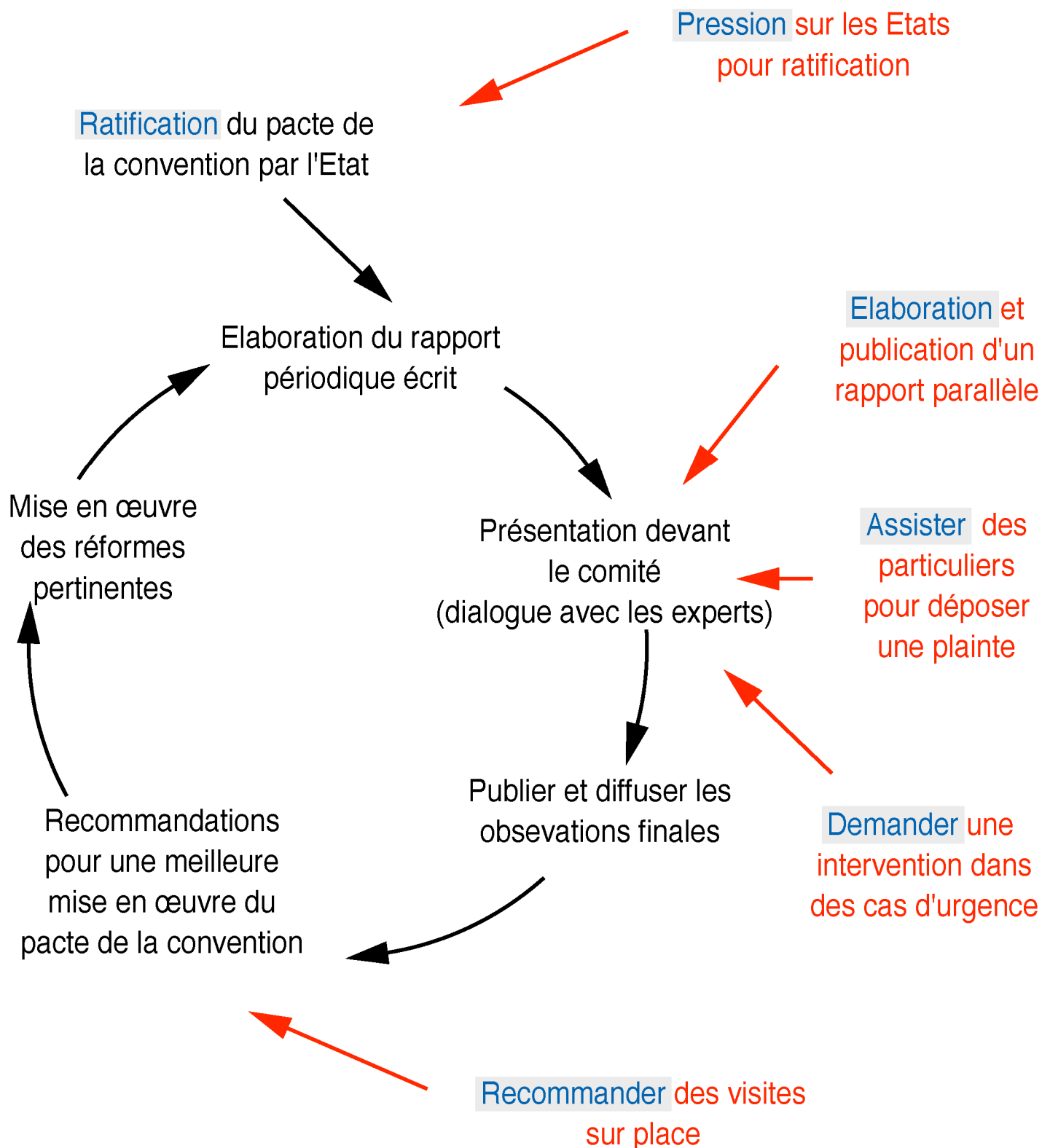
[< page précédente](#)

[_ page suivante >](#)



[page précédente](#)

[page suivante](#)



[page précédente](#)

[page suivante](#)

La Charte internationale des droits de l'homme

- Déclaration universelle des droits de l'homme 1948
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966 (entrée en vigueur 1976)
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966 (entrée en vigueur 1976)
- Premier Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (recours individuel) 1966 (entrée en vigueur 1976)
- Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1989 (abolition de la peine de mort)

[page précédente](#)

[page suivante](#)

Discrimination raciale

Convention internationale
sur l'élimination de
toutes les formes de
discrimination raciale 1965
(entrée en vigueur 1969)

Liberté de pensée

Déclaration sur l'élimination de
toutes formes d'intolérance et
de discrimination fondées sur
la religion ou la conviction 1981

Droit au développement

Déclaration sur
le droit au
développement
1986

Droit à la culture

Déclaration des
principes de la
coopération
culturelle
internationale
1966

La Charte internationale des droits de l'homme

- Déclaration universelle des droits de l'homme 1948
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966 (entrée en vigueur 1976)
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966 (entrée en vigueur 1976)
- Premier Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (recours individuel) 1966 (entrée en vigueur 1976)
- Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1989 (abolition de la peine de mort)

[page précédente](#)

[page suivante](#)

Les droits qui permettent de protéger la personne

- Droit à la non-discrimination
- Droit à la vie
- Droit à la personnalité juridique
- Droits du justiciable [Procès équitable, présomption d'innocence]
- Droit à l'asile
- Droit à la nationalité

Les droits civils et politiques

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)

Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966-1976)

Libertés publiques

- Pensée, conscience et religion
- Opinion et expression
- Réunion et association
- Participation politique

[page précédente](#)

[page suivante](#)

Les droits économiques et sociaux

- Travail
- Sécurité sociale
- Famille
- Niveau de vie suffisant
- Salaire

Les droits économiques, sociaux et culturels

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (1976)

Les droits culturels

- Education
- Participation à la vie culturelle
- Culture
- Identité (culturelle)

[page précédente](#)

[page suivante](#)

Travail

- Formation professionnelle
- Développement économique
- Salaire juste
- Liberté syndicale
- Droit de grève

Famille

- Education
- Liberté de mariage
- Protection de la mère
- Protection contre le travail des enfants

Sécurité sociale

Santé

- Mortalité infantile
- Hygiène
- Traitement des épidémies
- Service médicaux

Les droits économiques et sociaux

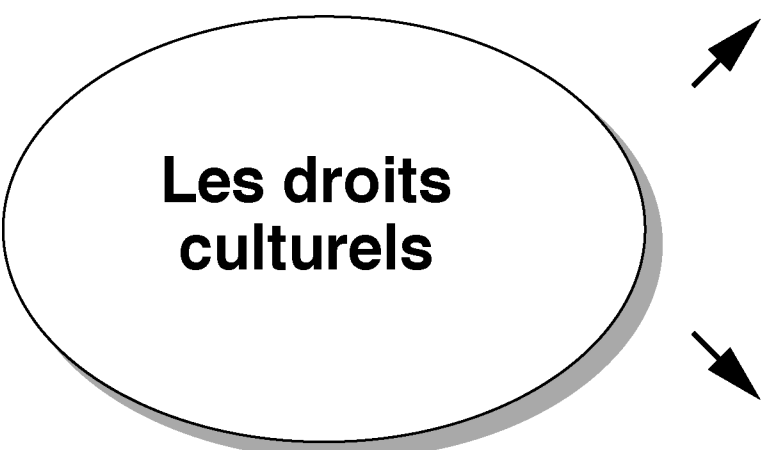
Niveau de vie suffisant

- Alimentation
- Habillement
- Logement
- Lutte contre la faim
- Distribution équitable de l'alimentation

[page précédente](#)

Le droit à l'identification culturelle

- Utiliser la langue de son choix en privé et en public
- Liberté de recherche et de création
- Accès aux patrimoines culturels
- Connaître les droits de l'homme
- Information juste
- Choisir la communauté culturelle à laquelle on s'identifie, sans considération des frontières



Les droits culturels

Le droit à l'éducation

- Libre et plein développement de son identité culturelle
- Liberté de recevoir un enseignement dans sa langue propre
- Liberté de choisir le type d'éducation